

Avis de constitution

SOCIETE « ALOM VISION » en abrégé « AVI »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody , Plateau
Dokui, Avenue Laurent Dona Fologo, près de Top Lavage
Auto du Dokui, lot n°00, ilot n°00, 01 BP 6735 ABIDJAN
01., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/12/2025, et enregistrés le 18/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALOM VISION » en abrégé « AVI »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Prestation de services informatiques ;
- Consultances informatiques ;
- Vente de matériels technologiques et de sécurité ;
- Vente de fournitures de bureau et consommables.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody , Plateau Dokui, Avenue Laurent Dona Fologo, près de Top Lavage Auto du Dokui, lot n°00, ilot n°00, 01 BP 6735 ABIDJAN 01., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M OULAI MONNAY LANDRY ANGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00110 du 07/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00883/GTCA/RC/2026 du 07/01/2026

